



COMMUNIQUÉ
Paris, le 26/03/2019

LE SÉNAT ADOPTE UN AMENDEMENT VISANT À AMÉNAGER LOCALEMENT LA LIMITATION DE VITESSE À 80 KM/H

Dans le cadre de l'examen du projet de loi d'orientation des mobilités, les sénateurs ont adopté aujourd'hui, mardi 26 mars 2019, en première lecture, un amendement cosigné par MM. Michel RAISON, Jean-Pierre CORBIZET, Jean-Luc FICHET et Mme Michèle VULLIEN. Celui-ci vise à donner aux présidents des Conseils départementaux et aux préfets le pouvoir de fixer une limitation de vitesse supérieure à celle prévue par le Code de la route sur les routes départementales et nationales.

L'association « 40 millions d'automobilistes », qui avait été auditionnée par le groupe de travail du Sénat sur la sécurité routière – et plus particulièrement sur la mesure des 80 km/h – et soutenait l'amendement présenté par le Sénateur RAISON, est très satisfaite de ce vote et appelle les députés à confirmer ce vote lorsque le projet de loi leur sera soumis.

À l'occasion de ce vote, l'association lance une vaste consultation auprès de l'ensemble des présidents des Conseils départementaux : elle souhaite recueillir leur avis en tant que gestionnaires et responsables du réseau secondaire sur la nécessité d'aménager la limitation de vitesse sur les routes départementales et nationales.

Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur www.fil-conducteurs.com, avant leur diffusion.
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

CONTACT PRESSE :

presse@40ma.net
Tél. : 02 43 50 06 35
Port. : 06 10 07 48 26



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com



A propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com